Association Cantonale Genevoise de Football
Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève
T + 41 22 809 02 00
www.acgf.ch – acgf@football.ch

18.12.2019

COMMUNIQUE OFFICIEL n°25

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00.
Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14.25

LE SECRETARIAT DE L'ACGF SERA FERME

DU LUNDI 23 DECEMBRE 2019

AU VENDREDI 3 JANVIER 2020

AVIS AUX CLUBS

BOYCOTT CS KURDE GENEVE

Par décision du 2 octobre 2019, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté CS Kurde Genève pour non accomplissement des obligations financières envers l'ASF.
Par conséquent, il est fait interdiction à toutes équipes de ce club de disputer tout match amical et toute compétition officielle ou de participer à une activité de l'Association, d'une section ou d'une association régionale. Pendant toute la durée du boycott, aucune demande de qualification et de transfert, ni aucun contrat de prêt en faveur de ce club ne seront traités.

CALENDRIER

11TEAMSPORT CUP JUNIORS A B C

Le tirage au sort des 1/4 de finale a été effectué. Les rencontres se dérouleront pour les juniors A et B le 01.04.2020 et pour les juniors C le 08.04.2020. Les clubs recevant peuvent, sans l'accord de l'adversaire, reculer ou avancer d'un jour la date du match.

REPRISES DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS 2020

Juniors A - B - C : samedi 7 mars 2020
Juniors D - E - FF-15 : samedi 7 mars 2020
Actifs et actives dimanche 8 mars 2020

Seniors : vendredi 6 mars 2020
CCJL A B et C : dimanche 15 mars 2020

INFORMATIONS DIVERSES

TOURNOIS BCGE/ACGF

Les tournois juniors A – B – C sont organisés comme suit :

- Juniors A à Champel (pavillon des sports du Bout-du-Monde) le samedi 11 janvier 2020.
- Juniors B à Plan-les-Ouates (EC Aimée-Stitelmann) le samedi 11 janvier 2020.
- Juniors C à Bernex (salle omnisports de Vailly) le dimanche 12 janvier 2020.

Les tournois sont complets. Les clubs concernés recevront prochainement les programmes.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2019-2020

Le championnat se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur 3 journées, le samedi 7 décembre 2019, le dimanche 15 décembre 2019 et le samedi 8 février 2020.
L'équipe devra être présente les 3 dates.
Le programme de la dernière journée sera envoyé prochainement aux clubs.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 1er MARS 2020

Le tournoi se déroulera, au stade d'Aïre-le-Lignon. Les clubs FF-15 vont recevoir le formulaire d'inscription par e-mail au début de l'année 2020.
Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniores FF-15 est obligatoire.

COURS ANIMATEUR 2020

Nouveauté, le cours se déroulera dès 2020 sur une matinée.

COURS	DATES	LIEUX
SVF ACGF E/A 1/20	22.02.2020	A déterminer - COMPLET
SVF ACGF E/A 2/20	29.02.2020	A déterminer - COMPLET
SVF ACGF E/A 3/20	21.03.2020	A déterminer

L'horaire du cours est le suivant :

- Samedi de 8h00 à 12h00

Conditions :
Maximum 32 participants par cours.
A partir de 16 ans.
Le cours coûte CHF 30.- par participant et doit être payé par les participants ou par les clubs.
Paiement à effectuer sur le compte de l'ACGF : CH53 0900 0000 1200 1622 5
L'inscription est définitive au moment du paiement.

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

La Commission des arbitres communique que, les matches d'entraînement ou amicaux seront assurés par le convocateur de l'ACGF **UNIQUEMENT** depuis la catégorie de 2ème ligue et catégories supérieures (trio obligatoire) ainsi que M-18, M-16 et M-15, ainsi que Footeco FE-13 et FE-14.
Pour les autres catégories, les clubs continueront d'inscrire leurs matches (amicaux ou d'entrainement) par le biais de clubcorner mais devront les attribuer aux arbitres du club ou par le biais de la liste officielle.
Jusqu'à la 3ème ligue comprise, les clubs doivent contacter eux-mêmes un arbitre parmi la liste figurant sur le site internet de l'ACGF sous « Arbitres, news et communiqués », en donnant priorité aux arbitres de leur club pour autant que ces derniers aient la qualification requise. Il est autorisé aux arbitres ayant une qualification au-dessous de la ligue demandée de diriger les matches (ex : un arbitre ayant la qualification juniors B, peut diriger un match d'entrainement de juniors A).
Les arbitres mini (issus du concept « les jeunes arbitrent les jeunes ») sont autorisés à diriger que les matches des catégories juniors D et F.

SUSPENSION DE FONCTION D'UN OFFICIEL

En cas de suspension de fonction d'un officiel, celui-ci ne pourra suivre le match pour lequel il est suspendu que depuis les tribunes, (conformément aux principes de l'article 80 du Règlement disciplinaire de l'ASF). Sa présence avant et pendant le match dans les vestiaires, le tunnel des joueurs, la zone technique ou sur le terrain est interdite, de même que toutes communications avec l'équipe avant et pendant le match.
Pour rappel, un joueur ou un officiel d'équipe expulsé n'a pas le droit de participer à un autre match de son club durant la même période.
De même un joueur ou un officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.
Le tableau récapitulatif des sanctions se trouve sur le site de l'ACGF sur la première page à droite.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2019/2020

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2019 / 2020 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2000 - 31.12.2002
Juniors B - 01.01.2003 - 31.12.2004
Juniors C - 01.01.2005 - 31.12.2006
Juniors D - 01.01.2007 - 31.12.2008
Juniors E - **01.01.2009** - 31.12.2010
Juniors F - **01.01.2011** - 31.12.2012
Juniors G - **01.01.2013** - 31.12.2014
Les juniors A et B (01.01.2000 - 31.12.2004) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.
Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors
FF-19 - 01.01.2001 – 31.12.2004 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.
FF-15 - 01.01.2005 – 31.12.2007
FF-12 - 01.01.2008 – 31.12.2010

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :
http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf
Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

TOURNOI AUTORISE

FC Coheran	29 février 2020	juniors E, F, G Salle communale d'Anières

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Genève, le 18 décembre 2019/ml